

La mission de la chaire en assurance l'Industrielle-Alliance de l'Université Laval

Gilles Bernier

Volume 71, numéro 3, 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1092700ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1092700ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

ISSN

1705-7299 (imprimé)

2371-4913 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bernier, G. (2003). La mission de la chaire en assurance l'Industrielle-Alliance de l'Université Laval. *Assurances et gestion des risques / Insurance and Risk Management*, 71(3), 475–480. <https://doi.org/10.7202/1092700ar>

Chronique

Assurances et gestion des risques

par Gilles Bernier

Il me fait plaisir de confirmer que la Chaire en assurance L'Industrielle-Alliance de l'Université Laval a répondu favorablement à l'invitation de MM. Georges Dionne et Rémi Moreau, respectivement directeur et rédacteur en chef de la revue *Assurances et gestion des risques*, afin de prendre en charge la rédaction d'une nouvelle chronique portant sur le thème « Assurances et gestion des risques ».

Bien sûr, nous continuerons, comme dans le passé, de publier le bilan annuel de nos travaux et activités dans la « chronique des chaires », de même que des articles de fond (arbitrés ou pas). Mais, grâce à cette nouvelle chronique qui nous est spécifique, la Chaire en assurance L'Industrielle-Alliance aura la chance de faire connaître son point de vue sur des sujets pertinents à l'industrie de l'assurance et de la gestion des risques.

J'ai pensé, pour cette première chronique, vous entretenir de la nouvelle mission de la Chaire en assurance L'Industrielle-Alliance de l'Université Laval.

LA MISSION DE LA CHAIRE EN ASSURANCE L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Bref rappel historique

C'est en 1975 que fut créée la Chaire en assurance de l'Université Laval, suite à une initiative d'un groupe d'individus de la région

L'auteur :

Gilles Bernier est professeur au département de finance et assurance de la Faculté des sciences de l'administration et titulaire de la Chaire en assurance L'Industrielle-Alliance de l'Université Laval.

de Québec qui avaient à cœur de développer et de soutenir l'enseignement et la recherche universitaires en assurance. Elle fut donc la première et, pendant de nombreuses années, la seule chaire universitaire au Canada à s'intéresser au domaine de l'assurance.

À l'origine, son fonds de capital (environ 500 000 \$) a été souscrit par un grand nombre de sociétés canadiennes et québécoises opérant dans les domaines des assurances de personnes et des assurances de dommages, de même que par plusieurs cabinets de courtage et des nombreux individus oeuvrant au sein de l'industrie.

Depuis ses tous débuts, la Chaire fut rattachée à la Faculté des sciences de l'administration. Ses bureaux y sont d'ailleurs localisés au sein du département de finance et assurance, au 3^e étage du Pavillon Palasis Prince sur le campus de l'Université Laval.

L'arrivée du Groupe Industrielle Alliance et les modalités de gestion de la Chaire

C'est depuis 1996 que la Chaire en assurance de l'Université Laval porte le nom de son commanditaire principal, suite à un don majeur (1 000 000 \$ sur une période de 10 ans) effectué par la Compagnie d'assurance-vie L'Industrielle-Alliance, dont le siège social est à Québec.

C'est la Fondation de l'Université Laval qui agit à titre de gestionnaire des dons, legs et contributions recueillis par la Chaire en assurance L'Industrielle-Alliance. Les subventions et octrois de recherche sont, quant à eux, gérés par la Faculté des sciences de l'administration et dirigés vers le Service des finances de l'Université Laval.

En date du 31 mai 2002, la Chaire en assurance disposait (à la valeur marchande) d'un Fonds totalisant 1 588 126 \$. Le budget prévisionnel 2003-2004 de la Chaire (du 1^{er} juin 2003 au 31 mai 2004) est de l'ordre de 136 500 \$, dont 91 000 \$ pour le volet « Recherche et Formation ». Les autres volets du budget sont l'administration, les séminaires et colloques ainsi que les publications.

Un Comité directeur est responsable de la gestion des activités de la Chaire. Il est composé de neuf (9) membres désignés par le doyen de la Faculté des sciences de l'administration. Cinq (5) membres, dont bien sûr le titulaire, représentent l'Université, tandis que les quatre (4) autres personnes sont choisies parmi les donateurs ou dans des organismes dont les intérêts sont compatibles avec ceux de la Chaire. Parmi ces quatre (4) personnes, nous comptons un représentant de L'Industrielle-Alliance, un représentant du milieu des

assurances de personnes, un représentant du milieu des assurances IARD et un autre représentant du milieu.

Un Comité scientifique a aussi pour mandat d'examiner les projets d'activités de formation et de recherche proposés par le titulaire de la Chaire, de s'assurer qu'ils s'inscrivent dans le cadre du mandat de la Chaire, d'en vérifier la qualité, d'en analyser les prévisions budgétaires, de déterminer l'admissibilité des demandeurs le cas échéant, et de préparer des recommandations à l'intention du Comité directeur.¹

Le titulaire de la Chaire est nommé par le Conseil de la Faculté, sur proposition du doyen suite à une consultation qu'il doit effectuer. Le titulaire agit à titre de secrétaire du Comité directeur et de président du Comité scientifique.

Le mandat de la Chaire et ses orientations prioritaires

La programmation des activités de la Chaire s'inscrit dans la stratégie de l'Université Laval d'assumer un leadership fort dans les quatre pôles d'excellence complémentaires suivants : (1) l'assurance, (2) la planification financière personnelle, (3) les sciences actuarielles et (4) la finance et les services financiers.

En juin 2000, le Comité directeur de la Chaire en assurance L'Industrielle-Alliance approuvait de nouvelles orientations suite à un exercice de planification stratégique débuté en 1999. Dans ce contexte, un nouveau mandat fut donné à la Chaire et à son titulaire. Il s'énonce comme suit :

« Promouvoir et supporter la recherche, la formation et le transfert dans les domaines émergents reliés à l'industrie de l'assurance ».

Puis, le Comité directeur a convenu de préciser ce qui suit :

– Par « domaines émergents », on entend des activités qui explorent des champs de recherche et de formation prioritaires, correspondant aux intérêts de l'industrie, de ses principaux intervenants et de la société en général.

– Les 3 volets importants du mandat :

Recherche : projets devant porter sur des thèmes de recherche reliés aux domaines prioritaires d'action (environ 75% des fonds de recherche disponibles annuellement). L'autre portion (25%) des fonds pour une recherche plus libre à partir de propositions spontanées.

Formation : contribuer à son organisation et à l'élaboration de son contenu lorsque la formation en cause porte sur les domaines d'action prioritaires de la Chaire.

Transfert : faire connaître les activités de la Chaire et diffuser leurs résultats dans le milieu industriel et universitaire, en misant beaucoup sur les implications managériales de ses activités.

– Les domaines prioritaires d'action :

la distribution, ce qui englobe notamment les produits et les services, les méthodes (incluant le commerce électronique), la réglementation, ainsi que les multiples dimensions de l'organisation industrielle propres au secteur de l'assurance;

la gestion financière des sociétés d'assurance, ce qui englobe, à titre d'exemples, des thèmes tels : leur performance et leur évaluation en fonction de leur taille, de leur forme légale et des branches d'assurance souscrites.

Des exemples de projets en cours de réalisation

Projets portant sur le thème de la distribution

Dans ce domaine, nous avons déjà réalisé certains projets portant sur : (1) l'arrivée du commerce électronique et de Internet dans le secteur québécois de l'assurance IARD et (2) la propension des québécois à accepter de souscrire de l'assurance automobile et habitation en ligne.

Ces recherches nous ont permis d'établir que les sites Internet de type « vitrines » qui furent développés par les principaux assureurs québécois deviendront de plus en plus transactionnels. En effet, l'industrie de l'assurance veut amener le client à utiliser Internet au moment où il le désire, dans le but que l'intégration de son dossier d'assurance soit totale. Il faut prévoir que la migration sur Internet se fera graduellement, puisque le consommateur québécois continue de sentir le besoin de parler à quelqu'un avant de finaliser une transaction d'achat d'assurance, sans compter ses appréhensions en matière de confidentialité et de sécurité des transactions en ligne.

Toujours en lien avec le domaine de la distribution, nous réalisons présentement un projet d'importance afin de mieux comprendre la problématique de la faible rétention et de la forte rotation des représentants dits de « carrière » en assurance de personnes au Québec. En partenariat avec la firme Gobeille Ressources Humaines

de Québec, nous avons mis sur pied une équipe de recherche qui se penche sur les pratiques de gestion des ressources humaines oeuvrant dans le réseau de distribution dit « captif » chez les principaux assureurs de personnes à charte québécoise. Dans le cadre du projet, deux étudiants de notre programme MBA auront la chance de procéder à la collecte (sur le terrain) des données nécessaires à la rédaction de leur essai de maîtrise, le tout en effectuant un stage supervisé et rémunéré chez Gobeille Ressources Humaines.

Projets portant sur le thème de la gestion financière des sociétés d'assurance

Personnellement, j'ai orienté, depuis quelques années, mes activités de recherche et celles des étudiants gradués que je supervise sur des questions aussi variées que : (1) l'arrivée des assureurs de personnes nouvellement démutualisés sur les marchés boursiers canadiens, (2) l'ampleur de la sous-évaluation initiale lors de premiers appels à l'épargne suite à la démutualisation de 1999-2000, (3) la gestion des risques au sein des sociétés d'assurance et (4) la communication financière des sociétés d'assurance de personnes inscrites en bourse.²

Plus récemment, je me suis aussi intéressé à la question de l'efficacité économique des sociétés d'assurance. En effet, en équipe avec le professeur Komlan Sedzro de l'UQAM et des étudiants de notre programme MBA-Finance et assurance, nous nous sommes d'abord penchés sur le cas des sociétés canadiennes d'assurance de personnes. Récemment, nous avons aussi débuté l'étude du secteur IARD.

Par efficacité, nous entendons l'habileté d'un assureur à transformer des ressources multiples en services financiers divers. L'utilisation de la méthode d'enveloppement des données (*Data Envelopment Analysis* en anglais), pour le calcul des efficacités techniques des assureurs, permet de prendre en compte de manière adéquate une situation d'inputs et d'outputs multiples et de considérer autant l'évolution de la productivité globale du secteur dans son ensemble que les niveaux d'efficacité. Il est aussi possible de mesurer l'efficacité allocative d'un assureur, celle-ci reflétant l'habileté de ce dernier à utiliser ses inputs dans des proportions optimales, au vu de leurs prix respectifs.

Il nous sera donc possible de revenir sur les résultats de ces nouveaux projets de recherche dans des chroniques ultérieures.

Notes

1. La liste des membres du Comité directeur de la Chaire en assurance L'Industrielle-Alliance et celle du Comité scientifique pour l'année 2003-2004 sont disponibles sur le site Internet de la Chaire à l'adresse suivante : www.fsa.ulaval.ca/chaire-industriellealliance.
2. Voir à cet effet l'article de Babin et Bernier publié dans cette Revue en juillet 2001.

Reproduced with permission of the copyright owner. Further reproduction prohibited without permission.